

Lenôtre reprend la Rotonde de Beaulieu Réouverture prévue fin 2010

Le 20 mars 2009, à Beaulieu-sur-Mer, **Patrick Scicard**, Président du Directoire de Lenôtre, et **Philippe Joannes**, Directeur Général de **Lenôtre Côte d'Azur**, ont signé avec la ville de **Beaulieu-sur-Mer**, représentée par son maire, **Roger Roux**, un accord pour l'exploitation de la magnifique **Rotonde**, autrefois salle de restaurant de l'ancien hôtel Bristol, inoccupée depuis 2001.

Cet édifice, typique des stations climatiques du littoral du début du XX^{ème} siècle, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des **Monuments Historiques**. Surplombant le **Port de Plaisance de Beaulieu-sur-Mer**, le bâtiment circulaire coiffé d'une coupole permet d'accueillir **plus de 300 convives assis et 500 personnes en cocktail**, avec un espace de 400 m² de plain-pied et quatre salons. Lenôtre compte y développer son activité de réceptions, mariages et séminaires dans un cadre unique à 8 km du centre-ville de Nice et 10 km de Monaco. Implanté depuis 10 ans sur la Côte d'Azur et doté d'un laboratoire de production à Mouans-Sartoux, le traiteur possède une boutique à Nice, une autre à Cannes assortie d'un Café Lenôtre.

La prise en charge des travaux de gros et moyen œuvre, incluant la terrasse, le ravalement et les espaces verts, sera en partie assurée par la ville de Beaulieu-sur-Mer, tandis que Lenôtre se verra confier l'aménagement et la décoration. Une modernisation ambitieuse dans le respect du lieu et de son style « tournant du siècle », qui n'est pas sans rappeler une autre adresse mythique de la marque : **le Pré Catelan** à Paris. Au total, une enveloppe de **2 millions d'euros**, pour une inauguration prévue au **3^{ème} trimestre 2010**, saluée ainsi par Patrick Scicard :

« Cette nouvelle adresse Lenôtre sur la Côte d'Azur nous permet de réaliser un très bel investissement aux côtés de la Mairie de Beaulieu-sur-Mer. Nous sommes heureux de participer ainsi au dynamisme local, et de redonner tout son lustre à la Rotonde, pour en faire le nouveau rendez-vous de toutes les célébrations familiales ou événementielles de Beaulieu et ses environs. »

Contact Presse :
Direction Communication Lenôtre
Alexandra Origet du Cluzeau
Tél. : 01 30 81 47 42
origet_alexandra@lenotre.fr

Contact Lenôtre Côte d'Azur :
Directeur Général Lenôtre Côte d'Azur
Philippe Joannes
Tél : 04 92 92 56 00
joannes_philippe@lenotre.fr

Légende de la photo :

Au 1^{er} plan, à droite du Chef (de gauche à droite) : Patrick Scicard (Président du Directoire de Lenôtre), Roger Roux (Maire de Beaulieu-sur-Mer), Philippe Joannes (Directeur Général de Lenôtre Côte d'Azur).

Signature de prestige du groupe **Accor, Lenôtre**, à l'image de son fondateur Gaston Lenôtre, est l'ambassadeur de la gastronomie française dans le monde. Pâtissier, traiteur, chocolatier, confiseur, organisateur de réceptions, restaurateur, l'enseigne possède aujourd'hui 64 adresses de gastronomie de luxe dans 13 pays, et poursuit un développement maîtrisé notamment au Moyen-Orient et en Asie du sud-est. Partenaire des grands événements internationaux, traiteur de prestige, membre du Comité Colbert, Lenôtre anime le Pré Catelan et le Pavillon Elysée Lenôtre à Paris, tandis que ses Ecoles de Cuisine et Pâtisserie accueillent les professionnels et un nombre croissant d'amateurs gastronomes.

Accor, groupe mondial et leader européen dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans près de 100 pays avec 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers :

- **l'Hôtellerie**, avec les marques **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6**, représentant 4000 hôtels et près de 500 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment **Lenôtre** ;
- **les Services**, 30 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et fidélisation, gestion des frais professionnels